

## La décarbonation de notre système énergétique grâce aux réseaux de chaleur

**Le succès rencontré par la visioconférence organisée par EDORA et le Cluster TWEED, ce 26 novembre, sur les perspectives de développement des réseaux de chaleur et des sources de chaleur verte en Wallonie (200 participants), témoigne de l'intérêt croissant que suscitent ces technologies modernes et éprouvées parmi les décideurs, notamment locaux et de la place prépondérante qu'elles occupent dans l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques de la région. Reste à prendre les mesures juridiques, administratives et opérationnelles utiles pour concrétiser les engagements du Gouvernement wallon et transformer cet engouement en actions et en projets concrets, conduisant à la décarbonation progressive de la chaleur consommée par le bâti wallon.**

En adoptant récemment un premier décret relatif aux réseaux d'énergie thermique et en s'engageant à revoir à la hausse les ambitions de son Plan Air Climat Energie 2030, le Gouvernement Wallon se donne enfin la possibilité de sortir à plus ou moins brève échéance, des systèmes de chauffage recourant aux combustibles fossiles. Comme le Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre du Climat et de l'Energie, M. Philippe Henry l'a confirmé ce jour en rappelant que « *l'un des grands défis de cette législature est de rendre la chaleur plus durable via l'élaboration d'une stratégie spécifique associée au cadre de rénovation du bâti wallon* ».

Ce décret « chaleur » n'est cependant qu'une première étape vers une meilleure intégration des réseaux de chaleur et de la chaleur verte dans les stratégies de décarbonation de la chaleur en Wallonie. Les résultats déjà engrangés dans plusieurs autres pays et régions d'Europe et les études consacrées plus spécifiquement au cas de la Belgique ont montré que les réseaux de chaleur, combinés aux diverses sources de chaleur vertes disponibles sur notre territoire (chaleur fatale industrielle, biomasse, géothermie, etc.) pourraient rapidement couvrir jusqu'à 40% de nos besoins en chaleur.

Un tel déploiement n'est cependant possible que moyennant la mise en place d'un cadre juridique clair et transparent, comme il en existe pour le gaz et l'électricité, une juste tarification des combustibles fossiles, tenant compte de leur impact climatique, l'interdiction progressive des systèmes de chauffage recourant aux énergies fossiles, une stratégie de rénovation du bâti existant intégrant les réseaux de chaleur et les sources de chaleur verte, l'exploitation systématique des synergies offertes par la réfection des voiries et la gestion des autres impétrants pour déployer de tels réseaux et la mise en place de soutiens ciblés aux investissements qu'ils nécessitent.

---

### CONTACT PRESSE :

Eric Monami : Conseiller en énergie – 0478/30.08.67 – [emonami@edora.be](mailto:emonami@edora.be)

Géraldine Nethercott : Chargée de communication - 02/511.88.08 – [gnethercott@edora.be](mailto:gnethercott@edora.be)

Fawaz Al Bitar : Directeur Général – 0496/ 12.22.31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

### A PROPOS D'EDORA :

EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. EDORA vise à atteindre un système énergétique 100% renouvelable. Dans le but de répondre aux enjeux climatiques et dans une approche de développement durable, EDORA plaide pour un développement des énergies renouvelables accéléré, équilibré, intégré et de qualité. EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité socio-économique. En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)